

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 3 MARS 2015

## o **PERSONNES PRESENTES :**

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY, Laura VIRET, Pascale VULIN

Invités : Laura DONNARD pour la préparation du budget et Eric DURR pour le plan de circulation du Salève.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

## o **ORDRE DU JOUR :**

### **PRESENTATION PAR ERIC DURR DU PLAN DE CIRCULATION DU SALEVE.**

### **PREPARATION BUDGET PRIMITIF 2015**

### **DELIBERATIONS:**

Délibérations complémentaires proposée par le Maire :

### **-CONVENTION DE DENEIGEMENT A LA THOUVIERE**

### **-CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU SALEVE POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE CIRCULATION DANS LE SALEVE.**

### **-ONF PROGRAMME D'ACTIONS 2015.**

## **AFFAIRES DIVERSES**

\*\*\*\*\*

### **PRESENTATION PAR ERIC DURR DU PLAN DE CIRCULATION DU SALEVE.**

En début de séance, Eric DURR présente aux élus les travaux menés par le SMS pour l'élaboration d'un plan de circulation dans le Salève. L'objectif est de donner une vision claire de la réglementation de la commune pour les usagers ainsi que pour les autorités de police. Il s'agit également de motiver les décisions de fermeture de chemins. Une approche intercommunale a été privilégiée pour plus de cohérence. Le plan de circulation est validé par le comité de pilotage depuis mars 2013. Chacune des communes concernées est maintenant appelée à publier les arrêtés correspondant à son territoire. Sur 329 km de chemins, la moitié sont fermés à la circulation. Lorsque le plan sera mis en œuvre, 27% des chemins seulement resteront ouverts.

### **-ONF PROGRAMME D'ACTIONS 2015.**

Comme chaque année, l'ONF propose un programme de travaux pour la forêt communale. Il s'agit de travaux d'entretien sur 4,5 hectares pour 11000€ plus 3000€, l'élagage de la route forestière pour 1550€, et des travaux de localisation de parcelles pour 4500€. Afin de bénéficier d'une subvention de la Région, il est nécessaire de faire des travaux sur au moins 2 hectares. Il est donc décidé de réaliser 4400€ de travaux sylvicoles ainsi que l'élagage de la route forestière pour 1550€.

VOTE 11 VOIX POUR

### **-CONVENTION DE DENEIGEMENT A LA THOUVIERE**

Depuis plusieurs saisons, une convention est passée entre la mairie et 3 propriétaires pour le déneigement de leur accès commun. La trésorerie demande que cette convention soit approuvée par délibération afin de pouvoir en gérer les règlements.

VOTE 11 VOIX POUR

### **- CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU SALEVE POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE CIRCULATION DANS LE SALEVE.**

Faisant suite à la présentation de ce jour sur le plan de circulation au Salève, notre commune confie au Syndicat Mixte du Salève la mission d'élaborer ce plan.

VOTE 11 VOIX POUR

## **AFFAIRES DIVERSES**

-JOURNEE ENVIRONNEMENT: Le 9 mai, la CCPC organise une journée commune pour l'ensemble des communes membres. Il est convenu que plusieurs personnes du Sappey participeront. Toutefois, pour notre commune, une journée différente sera choisie afin que les actions engagées puissent se dérouler sur

l'ensemble de la journée.

-CCPC: l'Assemblée Nationale vient de valider que le nombre d'habitants minimum pour une intercommunalité de montagne passe à 5000 ( au lieu des 10000 à 20000 habitants envisagés au départ). Cette décision annule la contrainte de s'associer à une autre intercommunalité ou de créer une commune nouvelle. La dotation de 2,4 M€ que perçoit la CCPC est pour l'instant préservée. Les projets de regroupement ne sont pas pour autant annulés mais il n'y a plus d'obligation à court terme.

-CONCERTS: le concert avec le groupe Nuances est ce 15 mars.

Un autre concert est proposé par l'Harmonie Cruseilles le Chable le 13 juin. Cette date n'est pas retenue par les élus en raison de sa proximité avec la fête au village.

- PREPARATION BUDGET: les différentes rubriques de l'investissement et du fonctionnement sont lues, validées ou modifiée en préparation du vote prévu fin de mois.

-ELECTIONS 22 ET 29 MARS: les élus se mettent d'accord sur les permanences à tenir pour ces deux journées.

-COMMISSION SECURITE: le Maire indique que la commission a contrôlé tout le bâtiment de la salle communale, de l'école et de la Mairie et qu'il n'y a pas de réserves .

-DENEIGEMENT: Les heures de déneigement de cette saison ont été comptabilisées à 149 h, soit 10400€. Les frais d'immobilisation sont à ajouter à ce décompte.

-EMPLOYE: notre employé commun avec Vovray en Bornes, M.PALAYER Stéphane a présenté sa démission. Il fait le projet de s'installer en Bourgogne et nous quittera à la fin mai. Un recrutement sera mené avec l'aide du CDG. Les élus comme les habitants de nos 2 communes regrettent le départ de cet employé efficace , discret et compétent sur l'ensemble de ses missions.

-CENTRE DE LOISIRS: Avec les 3 autres communes des Bornes, un projet de centre de loisirs est en train de se monter. Le site de l'ancienne école de Villy le Bouveret serait utilisé. 4 salles y sont disponibles et une estimation des travaux nécessaires sera faite par le maire de cette commune.

-C.U.: le C.U. demandé au chef lieu est pour l'instant refusé. La voirie, la défense incendie, l'évacuation des eaux de pluie et les limites de puissance de l'alimentation électrique sont les raisons de ce refus. Le Maire attend maintenant que les propriétaires reprennent contact pour avancer et trouver des solutions. Si le projet avance suffisamment vite, les obligations relatives au SCOT seront moins contraignantes.

-FIBRE HAUT DEBIT: deux structures progressent pour que notre village soit raccordé.

D'une part , le SYANE prévoit un accès par réseau enterré depuis la Muraz et cela à fin 2016 au moins pour les entreprises. D'autre part, l'opérateur Orange prépare une connexion par câbles aériens depuis Cruseilles .Le raccordement doit être opérationnel au plus tard à fin juin 2015. Les réseaux enterrés entre Cruseilles et Vovray ne seront pas utilisés bien que 4 fibres sur 200 soient aujourd'hui raccordées. La décision est prise au niveau national par l'opérateur qui ne souhaite pas utiliser le réseau d'une autre société.